

Sainte-Juliette-SUR-VIAUR

Bulletin Municipal



JANVIER 2026



Le mot du 1^{er} Adjoint,

Chères habitantes, chers habitants,

En tant que 1^{er} Adjoint, je souhaite m'adresser à vous en ce début d'année pour vous remercier sincèrement de la confiance que vous nous avez accordée tout au long de ce mandat. Servir notre commune a été une responsabilité précieuse, et nous tenons également à exprimer notre gratitude envers les acteurs de la vie associative, dont l'implication et l'énergie contribuent chaque jour au dynamisme et à la convivialité de notre village.

Ces derniers mois ont été marqués par un projet qui nous tenait particulièrement à cœur : la rénovation de notre salle des fêtes.

Cet espace occupe une place importante dans la vie de notre village, car c'est là que nous partageons tant de moments conviviaux, associatifs et familiaux.

Voir cette salle retrouver une nouvelle jeunesse, plus accueillante, plus confortable et mieux adaptée à nos besoins, a été pour nous une grande satisfaction. J'espère qu'elle deviendra, pour longtemps encore, un lieu où chacun se sent bien et où nous continuerons à nous retrouver avec plaisir.

À souligner aussi la réouverture de notre café-restaurant, un lieu de rencontre important pour la vie locale. Sa reprise apporte un souffle nouveau et offre à chacun un espace convivial pour se retrouver.

L'année qui s'ouvre sera aussi un moment particulier pour notre commune.

À l'approche des élections, je souhaite vous dire simplement que j'ai toujours exercé mes fonctions avec sincérité, avec l'envie d'être utile et d'agir pour le bien de tous.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte santé, réussite et de beaux moments partagés.

Bien cordialement,

Alain POMIE, 1^{er} Adjoint

Mairie de Sainte-Juliette-sur-Viaur

167, rue de la Poro
12120 Sainte-Juliette-sur-Viaur

Email : contact@saintejuliettesurviaur.fr

Tél. : **05 65 69 46 06**

M. le Maire	M. Hygonnet
Tél. : 06 33 48 45 30	Tél. : 06 49 13 43 06

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

(sous réserve de fermeture exceptionnelle)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
9h - 12h	9h - 12h	Fermé au public	9h - 12h	9h - 12h
13h30 17h00	13h30 17h00	Fermé au public	13h30 17h00	13h30 17h00

Permanence de M. le Maire

Le mardi après-midi et le vendredi fin d'après-midi.
Si possible sur rendez-vous.

**Site internet
de la commune**
www.saintejuliettesurviaur.fr

Vous pouvez y trouver :

- **Les actualités**
- **Les séances du conseil**
- **Les menus de la cantine**
- **Un agenda des événements**
- **Les informations pratiques**
- **La réservation des salles des fêtes en ligne**

Centre social du Pays Ségali

35, avenue de la Gare
12800 NAUCELLE

156, avenue du Centre
12160 BARAQUEVILLE
Tél. : **05 65 72 29 19**

www.centresocialetcultureldupayssegali.com

E-mail : accueil@cscps.fr
Uniquement sur rendez-vous.

Déchetterie de Salmiech

Tél. : 05 65 46 01 62

Horaires

Mardi 15h00-18h00

Mercredi 15h00-18h00

Vendredi 15h00-18h00

Samedi

9h00-12h00 / 14h00-17h00

État civil 2025

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à...

Abel ESCORBIAC.....	20 février 2025
Maloé POUGET.....	27 février 2025
Olivia DOS SANTOS.....	30 juin 2025
Marin MAGNAVAL.....	2 novembre 2025
Louis CLEMENS DU HOMMET.....	11 novembre 2025



Mariage/Pacs

Tous nos vœux de bonheur à...

Diana DA SILVA ALVES et Léo CARNUS.....	3 février 2025
Justine BAC et Cyril MIRAILLET.....	31 mai 2025
Lucie FRANCOIS et Sylvain REY.....	28 juillet 2025
Marissa LAFFORGUE et Ramas ADVALIAN.....	20 septembre 2025



Décès

Nous regrettons le départ de...

Marguerite ALBOUY.....	15 février 2025
Jean-Claude AYRAL.....	4 mars 2025
Régis DELPOUX.....	3 juin 2025



Rappel formalités Passeports et Cartes d'Identité

La mairie de Sainte-Juliette-sur-Viaur n'est pas équipée pour la réalisation des Passeports et des Cartes Nationales d'Identités. Les communes équipées les plus proches sont celles de Luc-La Primaube, Rodez, Onet le Château ou Naucelle.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : **www.service-public.fr** ou sur le site de notre mairie dans l'onglet « Démarches – Infos pratiques » : **www.saintejuliettesurviaur.fr/demarches-infos-pratiques/**

Recensement des jeunes

Pensez au recensement citoyen de votre enfant à l'âge de 16 ans. Une attestation vous sera délivrée en mairie. Elle est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France. Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.

| Accueil des nouveaux arrivants

Bienvenue parmi nous ! Vous avez fait le choix de vous installer ici, et nous en sommes ravis. Que vous veniez d'une autre région, d'une autre ville ou simplement d'une commune voisine, vous êtes désormais chez vous à Sainte-Juliette-sur-Viaur.

Notre village est avant tout une communauté solidaire, dynamique et accueillante, et nous espérons que vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin pour vous épanouir, vous investir et construire un avenir serein.

Avant tout, permettez-moi de vous présenter brièvement notre commune et ses services.

- Sainte-Juliette-sur-Viaur, c'est un village qui allie qualité de vie, dynamisme et proximité avec la nature.
- Vous y trouverez une école, des aires de jeux, un terrain multisports et un restaurant qui font la richesse de notre territoire.
- Notre service municipal est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives, vous informer et faciliter votre installation. N'hésitez pas à pousser la porte de la mairie, notre équipe se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

S'installer dans une nouvelle commune est une étape importante. C'est aussi l'occasion de découvrir un nouvel environnement, de rencontrer des voisins, de s'impliquer dans la vie locale.

Nous vous encourageons vivement à participer aux événements, aux activités associatives et aux festivités qui rythment la vie de notre commune. La richesse d'une commune repose avant tout sur l'engagement et l'implication de ses habitants.

Soyez assurés que la municipalité est là pour vous accompagner dans cette nouvelle aventure et que nous serons toujours à votre écoute.

| Élections municipales 2026

Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir.

Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires. Vous pouvez dès maintenant **vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales**. Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en ligne** ;
- jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en mairie ou en consulat**.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site **service-public.gouv.fr**.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune **en vous rendant à la mairie ou, si vous résidez à l'étranger, au consulat**. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un **formulaire cerfa n°12669** de demande d'inscription. Vous pouvez transmettre votre demande directement par courrier à la mairie de votre commune d'inscription.

N.B. : Si vous déménagez après la date limite d'inscription pour l'une des raisons suivantes, vous pouvez vous inscrire **jusqu'au jeudi 5 mars 2026 inclus** si :

- vous êtes **agent public muté ou admis à faire valoir vos droits à la retraite** après la clôture des inscriptions ou membre de la famille d'un agent public concerné ;
- vous êtes un **militaire** ;
- vous **déménagez pour un motif professionnel** ou êtes membre de la famille d'une personne déménageant pour motif professionnel.

De la même manière, si vous atteignez l'âge de 18 ans après la clôture des délais d'inscription ou que vous devenez Français par naturalisation après la clôture des délais d'inscription et que vous n'êtes pas inscrit d'office sur les listes électorales, **vous pouvez aussi vous inscrire jusqu'au jeudi 5 mars 2026 inclus**.

L'heure du bilan du mandat 2020-2026

| Liste Agissons-Ensemble

Les 15 et 22 mars 2020, vous avez été nombreux à porter vos voix sur notre liste « Agissons Ensemble »

Dans nos engagements, nous avons fait la promesse de réaliser certains projets pour améliorer la qualité de vie de notre commune. C'est l'heure du bilan du mandat.

Je vous laisse apprécier nos réussites et nos difficultés. En voici quelques-unes :

L'aire de jeux de Parlan

**Promesse
tenue**

Toute la voirie à Parlan

**Le Marché de Pays
reconduit annuellement**

**Promesse
tenue**

Soutien aux associations

**Reconduction du repas
des aînés offert
par la municipalité**

**Promesse
tenue**

**80 % de la voirie
communale refaite**

**Augmentation
de la plage horaire
de la garderie
7h30 à 19h00**

**Promesse
tenue**

**Mise en place
de menus biologiques
à la cantine**

**Installation des radars
pédagogiques
À Parlan et au Viala**

**Promesse
tenue**

Maison pour Tous
• Salle des jeunes
• Associations

**Soutien aux projets
pédagogiques de
l'école/Classe découverte/
Prise en charge
des transports vers
les bibliothèques
et sortie de classe**

**Promesse
tenue**

**Plantation des arbres
Entretien des chemins**

**Rénovation
Salle des fêtes
Sainte-Juliette**

**Promesse
tenue**

**Aménagement
Aire de Jeux à Druilhe**

**Embellissement
du cœur de village**

**Promesse
tenue**

**Début études
de l'agrandissement
du cimetière
de Sainte-Juliette**

Les projets qui n'ont pas pu voir le jour sur ce mandat

**Aménagement
et rénovation de la mairie**

**Installation d'un SKATE-PARK
pour adolescents
au terrain multisports**

L'heure du bilan financier du mandat 2020-2026

| Liste Agissons-Ensemble

Dans nos engagements, nous avons fait la promesse de réaliser certains projets pour améliorer la qualité de vie de notre commune. C'est l'heure du bilan financier du mandat.

Les projets réalisés sur ce mandat entre autres :

- Cœur de village tranche 2
- Rénovation des logements locatifs communaux
- Le Pont de Grandfuel
- Rénovation des vestiaires du Piboul
- La Maison pour Tous (salle des associations et salle des jeunes)
- Installation des radars pédagogiques
- Aires de jeux de Parlan et de Druilhe
- L'adressage
- Acquisition du véhicule de l'agent technique
- Les aménagements à l'école
- Réfection de la voirie communale
- Etude d'agrandissement du cimetière
- Rénovation de la salle des fêtes de Sainte-Juliette

**Total
des dépenses
860 000 €**

**Total
des subventions obtenues
660 000 €**

**Total
autofinancement
et emprunts
200 000 €**

LE BUDGET 2025

| Population communale est de 666 habitants

LES RATIOS

1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population.....	733,26€
2 - Recettes réelles de fonctionnement / population.....	865,81€
3 - Dépenses d'équipement brut / population.....	1001,74€
4 - Encours de dette / population (2) (3).....	1256,00€
5 - DGF / population.....	393,69€
6 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4).....	0,36 %
7 - Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4).....	0,84 %
8 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement.....	1,15 %
9 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4).....	1,45 %
10 - Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4).....	0,15 %

| Taxes directes des impôts locaux

Vote du taux des taxes directes locales pour l'année 2025

Taxes directes locales	Taux d'imposition 2024	Taux avec taux départemental de 20,69	Taux d'imposition 2025	Taux avec taux départemental de 20,69
Taxe foncière (bâti)	19,74	39,43	20,74	40,43
Taxe foncière (non bâti)	79,50		80,50	
Taxe d'habitation résidences secondaires	9,50		9,50	

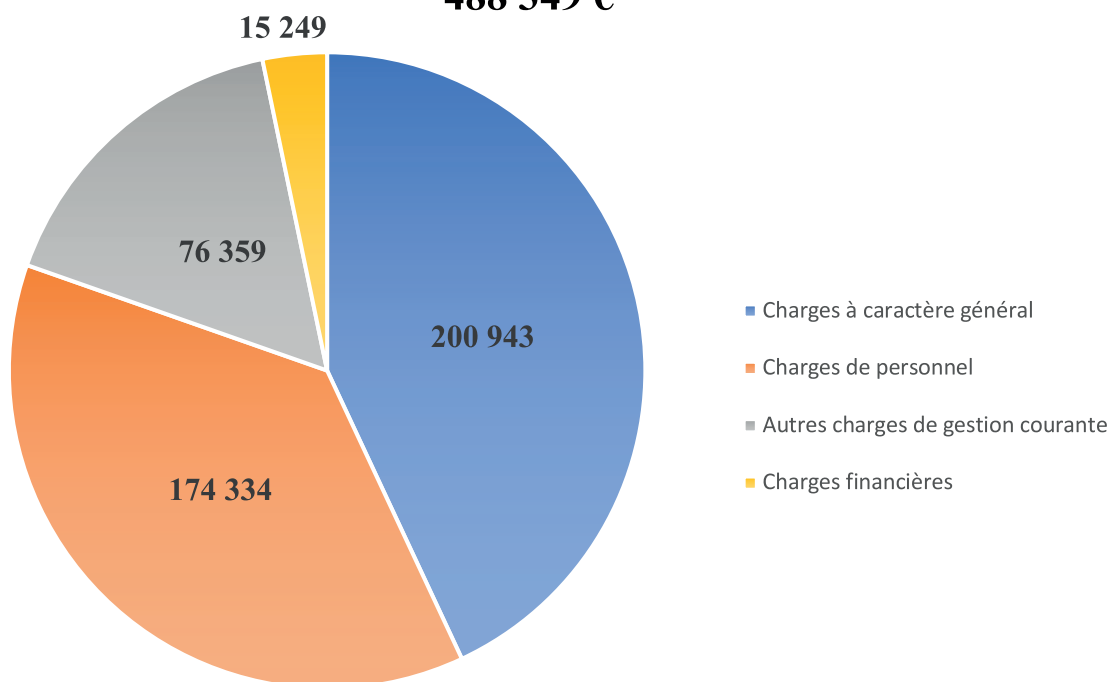
BUDGET COMMUNAL FONCTIONNEMENT

RÉALISATION PRÉVISIONNELLE 2025

Présenté par Christophe Vergnat, élu chargé de la gestion financière

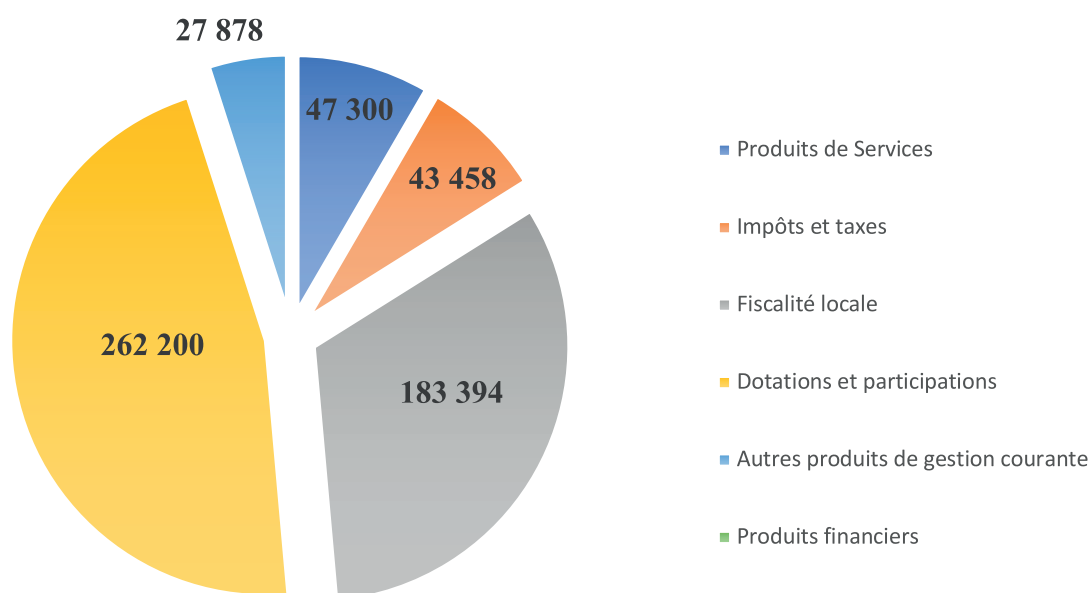
Dépenses réelles de fonctionnement

488 349 €

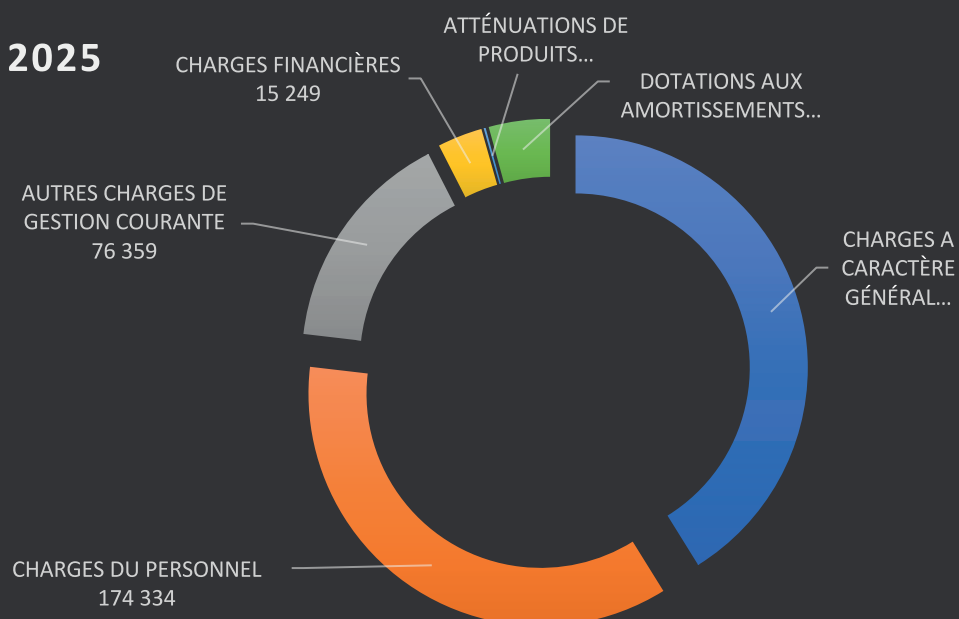


Recettes réelles de fonctionnement

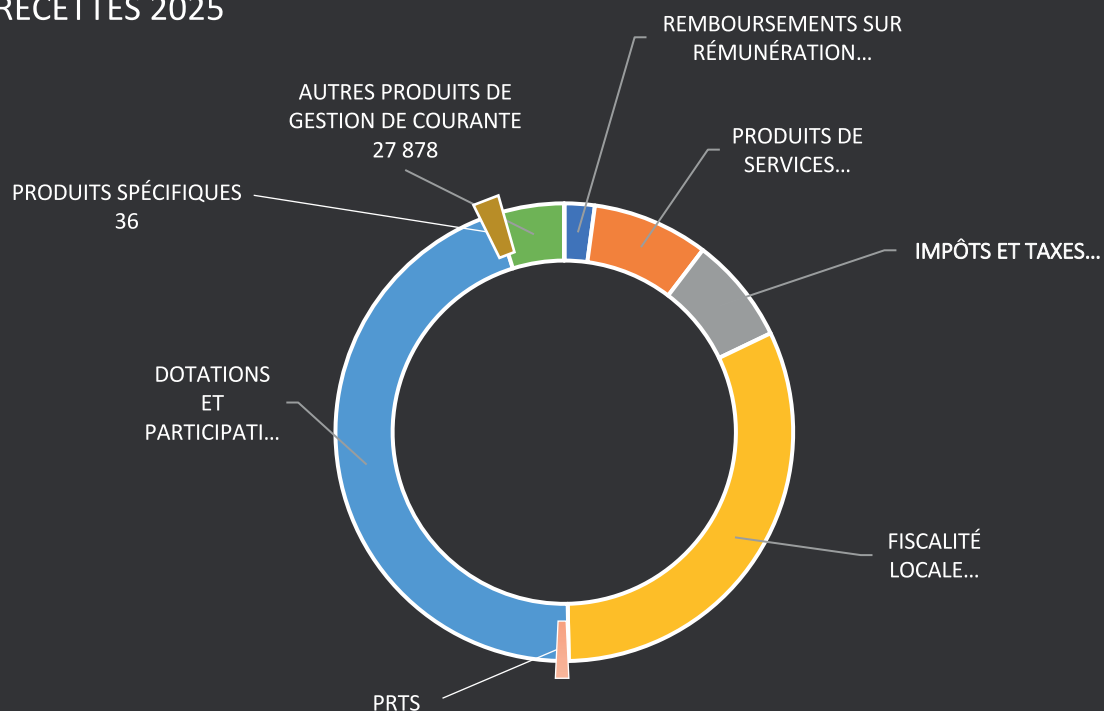
576 631 €



DÉPENSES 2025



RECETTES 2025



CAF BRUTE non retraitée : 88 282€

Travaux



| Travaux effectués

• Rénovation de la Salle des Fêtes

Les travaux de rénovation de notre salle des fêtes de Sainte-Juliette ont commencé. Démolition de l'intérieur, excavation pour l'extension du bâtiment, et construction de la structure principale des espaces de rangement.

Les élus ont décidé de refaire le toit, une option qui n'avait pas été envisagée au départ, car la charpente avait été fortement endommagée par le temps, ce qui n'est devenu apparent qu'après le retrait des plaques et de l'isolation existantes. En outre, elle ne respectait plus les normes d'aujourd'hui, étant donné le poids élevé lié aux plaques coupe-feu exigées. Ce toit récent permettra de considérer, à long terme, la pose de panneaux solaires photovoltaïques, éventuellement.

Dans les prochaines semaines, les entreprises s'activeront à achever les travaux de chauffage, carrelage, peinture, pose de la cuisine, installation sanitaire, isolation extérieure, crépis et d'un nouveau parking.

Monsieur le Maire et son conseil ont souhaité présenter l'avancement des travaux au comité de pilotage et aux associations en les réunissant le vendredi 20 juin. Cette initiative de démocratie participative a beaucoup plu aux personnes présentes et tous attendent à présent la réception des travaux pour début septembre.

Un pot d'amitié a été pris ensemble à la salle des associations pour prolonger les échanges autour de cette nouvelle salle des fêtes.



● Travaux de voiries

Dans le cadre de l'entretien régulier de notre réseau routier, la commune a poursuivi en 2025 son programme d'amélioration des voiries. Ces interventions, désormais achevées, visent à garantir des déplacements plus sûrs et plus confortables pour tous. Vous trouverez ci-dessous un point sur les travaux réalisés cette année sur plusieurs secteurs de la commune.

Les chantiers suivants ont été menés à bien :

- **Voie Communale n°3 – secteur "Moncèze"**

Renforcement du corps de chaussée en graves émulsion (115 t) et application d'un enduit bicouche (1640 m²) pour assurer une meilleure tenue dans le temps.

- **Voie Communale n°11 – secteur "La Peyrade"** Reprise de la structure de la voie et traitement de surface afin d'améliorer la portance et la sécurité. (70 t de graves émulsion et 1585m² d'enduit bicouche)

- **Chemin de Montsec** : remise en état de la chaussée avec un renforcement en graves émulsion (38t) suivi d'un enduit bicouche. (570 m²)

Ces travaux contribuent à préserver notre patrimoine routier et à garantir de bonnes conditions de circulation pour l'ensemble des usagers. La municipalité poursuit son engagement pour un entretien régulier et durable de ses infrastructures.

● Entretien des chemins et fleurissement

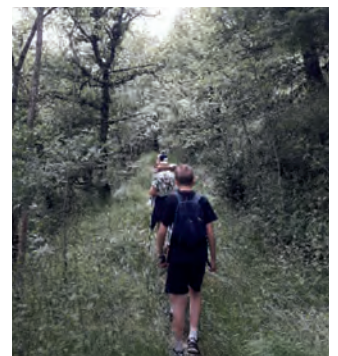
CHEMINS DE NOTRE COMMUNE



L'association Progress ayant arrêté l'entretien des chemins, nous avons fait appel sur 4 jours à un professionnel, Benjamin Fabre. L'entretien a été effectué pour les chemins prioritaires : le parcours santé, le chemin des Planques, le chemin de Serres, le chemin du Goutinesque, le chemin d'Albinet, celui du Sol a été nettoyé par l'agent communal. Au regard de la situation, nous comptons sur chaque pratiquant qui par son passage permet un entretien naturel.

De nombreux obstacles nous ont été signalés suite aux conditions météo, nous intervenons dès que possible à chaque fois. L'épisode neigeux a été particulièrement impactant pour la nature "arbres tombés". En attente d'une intervention, nous vous informons que le parcours santé, le chemin des Planques et le chemin du Goutinesque sont actuellement impraticables. Continuez à nous signaler les problèmes que vous rencontrez.

En ce qui concerne le fleurissement, chaque automne, nous replantons des fleurs, arbustes dans les parterres, les jardinières de chaque village. Nous avons aussi continué la plantation des arbres à raison de 10 par an.



Urbanisme

Enregistrements 2025

- 21 Déclarations préalables
- 9 Permis de construire
- 20 Certificats d'urbanisme
- 1 Permis d'aménager

Vœux 2025 à la population à la Salle des Fêtes du Piboul



• Échange des vœux pour 2025 entre la municipalité de Sainte-Juliette-sur-Viaur et les habitants de la commune

Le 18 janvier dernier, à la salle des fêtes du Piboul, Monsieur le Maire de Sainte-Juliette et son équipe municipale ont présenté leurs vœux en présence de Mme Nadine Vergnes, Maire de Centrès et de M. Michel Costes, Maire de Cassagnes-Bégonhès.

Ce fut l'occasion de parler des travaux en cours : de la salle des fêtes de Sainte-Juliette, de la rénovation de logements communaux et d'évoquer les diverses difficultés rencontrées d'une manière générale par les communes rurales face à la mobilisation des financements nécessaires.

M. Jean-Paul Hygonnet a été récompensé et s'est vu remettre l'écharpe de Maire Adjoint Honoraire pour saluer son dévouement à la municipalité et aux habitants de la commune.

Ensuite le livret « Portraits d'Habitants » a été distribué aux habitants de la commune ayant participé aux entretiens. Livret conçu dans le cadre du projet d'une étudiante en architecture, Florine Labarbarie, piloté par Marie Péan-Barre, conseillère municipale.

Un pot de l'amitié a ensuite été partagé, permettant à tous de discuter et d'échanger.

• Vœux du Maire de Sainte-Juliette et remises de médailles.

La municipalité a remis à Mesdames Virginie Bouteillé et Virginie Mazars une médaille pour leurs 20 ans de travail en tant qu'ATSEM. Moment émouvant apprécié par toutes les personnes présentes dont parents et élèves de l'École des Hauts du Viaur.

Dans son discours général, M. le Maire a aussi évoqué l'importance du travail associatif qui tisse sa toile sans relâche et est à l'origine d'événements, sorties, divertissements, repas, rencontres et voyages.

C'est donc avec beaucoup d'émotion que Mme Yvette Alet a reçu une médaille d'honneur pour son dynamisme en tant que présidente au sein du Club des Aînés des Rives du Viaur pendant de longues années ainsi que Mme Danielle Raynal pour son implication et fidélité dans plusieurs associations, comme celle du club des Aînés, de Rando Santé et activités paroissiales.

Commémoration du 6 Août

Un devoir de mémoire en présence de M^{me} Laromiguière présidente de l'ANACR.



Marché de Pays Le marché gourmand prolonge l'été 13 septembre 2025

Il y a déjà 10 ans, c'est une idée qui a germé d'une discussion entre une habitante et la municipalité : à savoir quoi proposer en animation dans notre commune ?

UN MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX ANNUEL...

Cette année, la municipalité de STE-JULIETTE-SUR-VIAUR a fêté le dixième anniversaire de cet événement devenu incontournable.

Pour cette occasion, les élus et associations vous avaient invités à venir nombreux à ce 10^{ème} marché gourmand le SAMEDI 13 SEPTEMBRE. Cette soirée a été animée par le célèbre duo de LA DERYVES et par DJ VICS.

Nous remercions vivement les élus successifs et les associations qui se sont mobilisés depuis 10 ans pour cette manifestation attendue de tous.

Les associations de l'APE de l'école communale et du comité des fêtes de Ste-Juliette ont tenu la buvette. Les producteurs et exposants vous ont régales avec les produits locaux.

Pour compléter ce week-end festif, un PETIT DÉJEUNER (tête de veau ou tripoux ou sucré) a été proposé le lendemain.



Cérémonie du 11 Novembre 2025

Pour la cérémonie de cette année, nous avons déposé des gerbes de fleurs sur nos monuments aux morts le 11 novembre à 10h au Piboul, 10h30 à Bonnetcombe, 11h à Parlan et 11h30 à Sainte-Juliette-sur-Viaur.

Un vin d'honneur a été offert par la municipalité à la Salle des fêtes de Sainte-Juliette pour conclure les cérémonies de recueillement.



Repas des aînés 15 novembre 2025

Depuis 10 ans le repas des Aînés offert par la municipalité de Sainte-Juliette-sur-Viaur est un événement apprécié pour se retrouver et savourer un repas festif. Ce sont environ quatre-vingt-dix personnes qui ont partagé ce moment autour d'un excellent menu servi par Bruno Privat traiteur du restaurant l'Olemps et sa sympathique équipe toujours très disponible et à l'écoute de chacun. L'évènement s'est déroulé dans la nouvelle salle des fêtes de Sainte-Juliette. «Un gars à l'accordéon» a animé la journée avec des airs de chansons françaises et occitanes dans une joyeuse ambiance appréciée par tous les invités.



Inauguration de la Salle des Fêtes de Ste-Juliette le dimanche 30 novembre 2025

Le dimanche 30 novembre, la municipalité a été honorée pour l'inauguration des travaux de la salle des fêtes de Sainte-Juliette de la présence de Madame la Ministre, M^{me} Annie Marie Escoffier, du Ministre, M. Jacques Godfrain, du Sénateur Jean-Claude Anglars, du Conseiller régional, M. Pascal Mazet, du Conseiller départemental, M. Michel Causse ainsi que de nombreux élus du Pays Ségali communauté.

La population était venue également nombreuse pour assister à cette cérémonie.



Les travaux réalisés pour cette rénovation : isolation des murs extérieurs, changement des menuiseries, agrandissement de la cuisine équipée à neuf, mise aux normes PMR et la construction d'une annexe pour rangement et octroi des locaux de stockage aux associations.

Ce sont 92 GW Cumac d'économie d'énergies que réalisera désormais la municipalité avec ses travaux, soit plus de 50 % d'économie sur la facture énergétique.

Nos sollicitations des subventions ont abouti sur l'octroi des subventions Fonds Verts de l'État pour 115000€, le Conseil Départemental pour plus de 83000€, la Région Occitanie pour 27000€, la dotation de la solidarité rurale unique cette année de l'ordre de 70000€ ajoutées à la subvention CEE pour une somme de 4000€.

Un total des subventions d'environ 70% du marché initial.

La municipalité remercie l'ensemble des participants à cette belle inauguration

Sur les traces des verriers du Rouergue

Sur les traces des verriers du Rouergue en **l'église du Piboul**.



Une histoire oubliée de la vallée du Viaur. Un patrimoine communal.

En 1607, Jean Bournhol et Jacques Filliquier, gentilhommes verriers, anoblis jusqu'à la révolution, originaires d'Altare (Italie) ont quitté la verrerie d'Aurenque (Coubisou 12) et s'implantent au Piboul. Leur descendance ainsi que d'autres familles développeront un important maillage d'ateliers verriers dans cette vallée favorisant un tissu socio-économique (bûcherons, marchands...) conséquent de leur connaissance spécifique à la vitrification des minéraux présents sur ce massif. Deux siècles et demi de proto industrie verrière en Ségala dont nous souhaitons humblement partager la connaissance après avoir découvert un de ces ateliers à Noyès en 2020 dans notre cour, assistés aux fouilles réalisées en 2022 par Nathalie Albinet (Direction Départementale d'Archéologie).

Nous vous présentons donc quelques fragments de ce territoire, quelques archives à consulter sur place et une narration contemporaine, plus artistique, que notre rencontre avec cette matière et les gens qui la travaillaient hier, comme aujourd'hui, a provoquée.

Les gestes verriers sont inscrits au patrimoine universel de l'Unesco depuis 2022.

Une exposition s'est tenue en l'église du Piboul, tout ce mois de décembre, les mercredi et samedi après-midi, vous permettant d'échanger avec Nicolas Garnier et Bruno Boyer, artistes passionnés et à l'origine de ce projet.

Un après-midi a été consacré à une intervention avec les deux classes de l'école primaire, avec Nathalie Albinet archéologue et Nicolas Garnier de A.TD (atelier. toutes directions).

Ils ont pu répondre aux nombreuses questions des enfants, un échange enrichissant.

Nous vous donnons rendez-vous les 18,19,20 et 21 juin pour une manifestation culturelle et artistique sur les traces des verriers du Rouergue, sur le site de Versailles plage. *(Programme à venir)*



| Rentrée scolaire 2025

• Du mouvement dans notre école.

Nous reprenons dans ce bulletin municipal l'ensemble des activités réalisées par nos petits. Une année 2025 qui pour la vie scolaire chevauche sur deux années dites scolaires. Ces activités dont l'objectif est une ouverture sur le monde complétant souvent agréablement un travail au sein de la classe plus axé sur des matières dites essentielles.

Beaucoup de choses nous ont été évoquées lors des divers conseils d'école, habituellement un par trimestre ; instances où, nous, élus sommes à chaque fois conviés.

Pour rappel, le conseil d'école, rassemble, à parité, les enseignants au nombre de trois et les parents, élus également au nombre de trois (un par classe). La mairie est donc représentée, et même si nous ne disposons que d'une seule voix lors de votes éventuels, nous y allons généralement à deux ou trois à l'image de l'intérêt que la municipalité porte au bon fonctionnement de cette institution essentielle à l'avenir de nos villages. Enfin, intervient dans cette assemblée un ou une DDEN (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale). Cette personne, bénévole, est nommée pour chaque école par l'association départementale des DDEN. Son rôle peut être un lien entre les différentes instances présentes, elle dispose d'une voix et a un regard sur divers fonctionnements de l'école et plus particulièrement tout ce qui concerne la sécurité. Le ou la DDEN ne peut être un élu de la commune ni en activité sur l'école. Généralement ces personnes sont des amis de l'école de la république. Pour notre école Annie Bousquet, ancienne élue et ayant exercé longtemps une profession auprès d'enfants occupe cette fonction.

Le conseil d'école vote chaque début d'année scolaire le règlement intérieur, entérine le résultat des élections des parents d'élèves, valide le projet d'école. Il se prononce également sur l'organisation et le bon fonctionnement de l'école...



Concernant les projets et activités, en voici pour chaque niveau de classe ceux qui ont été les plus marquants :

Cycle 1 :

- Intervention du centre social du Pays Ségali sur le thème du cinéma et trucage d'images ; enregistrement de mini séquences.
- Écriture et partage. Echanges d'écrits avec d'autres écoles.
- Spectacle proposé par le centre social du pays Ségali le 21 mars : « Prélude pour un poisson rouge »
- Sorties bibliothèque à Baraqueville.
- Sortie de fin d'année à Albi : petit train, pique-nique, visite musée Toulouse Lautrec...
- Balades dans le village
- Projet d'étude d'un auteur « Jeunesse ».
- Semaine du goût (salades de fruits, petits déjeuners équilibrés...)

Cycle 2 :

- Intervention du CPIE (Les arbres...)
- Semaine des maths.
- Sortie pêche avec la fédération départementale.
- Semaine de la poésie.
- Sorties bibliothèque.

Cycle 3 :

- École et cinéma.
- Sorties bibliothèque avec le cycle 2.
- Grand défi : « Vivez Bougez » Intervention de Marie Péan-Barre.
- Rallye Maths
- JMF Théâtre avec le cycle 2.
- Journal scolaire.
- Arco thèque : nous recevons des copies d'œuvres sur lesquelles un travail est réalisé en classe et suivi de divers échanges...
- Défi-sciences.
- Semaine de l'écriture. Thème retenu : l'amitié.

| Plantation au jardin de l'école

Les élèves de la classe de cycle 3 en pleine plantation de plantes aromatiques.



Visite de l'Ecotri le 23 Avril 2025

Sainte-Juliette-sur-Viaur : Les enfants de l'École et les administrés visitent ECOTRI !

Le mardi 8 avril dernier, les élèves de l'école de Sainte-Juliette-sur-Viaur, accompagnés de leur directrice Mme Fabienne Segons, ainsi que quelques habitants de la commune, ont eu l'opportunité de visiter **ECOTRI**, le centre de tri des emballages et papiers situé à Millau.

Ce fut une journée intergénérationnelle avec le club du 3^{ème} âge.

Cette visite, à l'initiative de **Monsieur Simon Worou**, maire de la commune, a permis aux participants de découvrir le **parcours pédagogique « la Grande Aventure du Tri »** riche en informations et en jeux éducatifs, les invitant à réfléchir sur leurs modes de consommation et sur les bons gestes à adopter pour le tri de nos déchets.

La visite s'est poursuivie dans le hall de tri mécanisé, où les élèves ont pu observer les différentes machines, avant d'accéder à la **cabine de tri**. Cette immersion au cœur du processus industriel a suscité beaucoup de curiosité et d'intérêt chez les visiteurs.

Organisée dans le cadre d'une animation gratuite proposée par le **SYDOM Aveyron**, cette sortie visait à sensibiliser petits et grands aux enjeux du tri, du recyclage et à l'importance de réduire nos déchets au quotidien.

Une journée portes ouvertes est organisée par le SYDOM le mercredi 23 avril sur inscription au préalable : <https://www.sydom-aveyron.com/>



Défi Vivez Bougez le 23 Mai 2025 à Villefranche-de-Rgue

4 séances par classe ont été effectuées pour l'école primaire, visant le bienfait de l'activité physique sur la santé.

Le 23 mai, plus de 900 jeunes ont célébré leur engagement sportif lors d'un show grandiose au gymnase Robert Fabre pour la plus grande récompense du Grand Défi « Vivez Bougez » organisé par le comité Département EPG Aveyron, labellisé Maison Sports Santé. Cet événement a célébré les efforts remarquables des jeunes participants en faveur d'une meilleure santé et salué l'engagement physique et joyeux des jeunes Aveyronnais.



Vie associative : Agenda des associations

JANVIER 2026

- 08/01/26 : AG Association du 3^{ème} âge (LP)
- 11/01/26 : AG Association des quilles (LP)
- 24/01/26 : Vœux du Maire (SJ)
- 31/01/26 : APE goûter (LP)

FÉVRIER 2026

- 05/02/26 : Goûter du 3^{ème} âge (SJ)
- 07/02/26 : Relais Petite Enfance (MPT et SJ)
- 19/02/26 : Goûter du 3^{ème} âge (MPT)
- 21/02/26 ou 28/02/26 : APE Carnaval (LP)
- 22/02/26 ou 29/03/26 : Quine des quilles (LP)

MARS 2026

- 05/03/26 : Goûter du 3^{ème} âge (MPT)
- 08/03/26 : Repas de la chasse (LP)
- 28/03/26 : Repas 3^{ème} âge (SJ)

AVRIL 2026

- 02/04/26 : Goûter 3^{ème} âge (MPT)
- 20/04/26 : Marche de secteur 3^{ème} âge (LP)
- 25/04/26 : APE (après-midi récréatif) (SJ)

MAI 2026

- 7/05/26 : Goûter 3^{ème} âge (MPT)
- 30/05/26 : Comité Sainte-Juliette (SJ)

JUIN 2026

- 04/06/26 : Goûter 3^{ème} âge (MPT)
- 13/06/26 : Fête du Piboul (LP)
- 20/06/26 : APE Kermesse (LP)
- 28/06/26 : Journée clôture des quilles (LP)

MPT : Maison Pour Tous
SJ : Salle des Fêtes de Sainte-Juliette
LP : Salle des Fêtes du Piboul

JUILLET 2026

- 02/07/26 : Goûter 3^{ème} âge (LP)
- 04 et 05/07/26 : Fête Ste-Juliette (SJ)
- 16/07/26 : Rando Santé (MPT)
- 25 et 26/07/26 : Habitants Parlan (LP)

AOÛT 2026

- 30/08/26 : Habitants Parlan (chapiteaux)

SEPTEMBRE 2026

- 03/09/26 : Goûter 3^{ème} âge (MPT)
- 19/09/26 : Quilles (Brasoucade) (LP)
- 21/09/26 : 3^{ème} âge Marche (LP)

OCTOBRE 2026

- 01/10/26 : Goûter 3^{ème} âge (MPT)
- 11/10/26 : Repas des aînés offert par la municipalité (SJ)
- 18/10/26 : Quine du 3^{ème} âge (SJ)
- 31/10/26 : Concours belote quilles (LP)
- 31/10/26 : Halloween APE (MPT)

NOVEMBRE 2026

- 06/11/26 : Goûter 3^{ème} âge (MPT)
- 11/11/26 : Quine du comité des fêtes du Piboul (LP)
- 26/11/26 : Goûter 3^{ème} âge (MPT)

DÉCEMBRE 2026

- 10/12/26 : Goûter de Noël 3^{ème} âge (LP)
- 13/12/26 : Quine APE (LP)

Body Tay : Tous les mercredis
de 19h30 à 20h30 (SJ)

Gym : Tous les mardis de 20h à 21h (SJ)

Âmes et reflets : une semaine sur 2
Le vendredi après-midi
Le jeudi après-midi

Les associations œuvrant sur notre commune

Nous les remercions de leur investissement malgré les difficultés rencontrées : aléas climatiques et baisse du bénévolat.

• Comité des fêtes de Sainte-Juliettes-sur-Viaur

Avec une équipe dynamique, renforcée de 15 nouveaux bénévoles depuis le printemps, le comité des fêtes a organisé la traditionnelle fête du Village qui s'est déroulée le week-end des 5 et 6 Juillet.

Au programme : un concours de pétanque était organisé le samedi après-midi et des jeux gonflables mis à disposition des enfants.

En suivant, un repas gourmand était proposé avec le fameux jambon braisé, puis la soirée a été animée par le groupe local « On ne naît pas bon mais on s'marre » suivi du DJ Liberty Music pour clôturer la soirée.

Un petit déjeuner tête de veau ou tripoux s'est déroulé le dimanche matin.

Si vous souhaitez intégrer notre équipe de bénévoles et participer à la vie de village, vous êtes les bienvenus.

Vous pouvez contacter les présidents :

- ROBLOT Sandrine 06 15 75 46 84
- BESSETTES Thierry 06 24 39 66 54



● APE

L'année 2025/2026 a été riche en animations pour l'APE : Vente de sapins, le quine qui a amené 225 personnes, vente de chocolats de Pâques, kermesse, soirée Halloween

Pour cette année 2025/2026, un nouveau bureau a été élu.

- Président : Erwan CABON
- Trésorière : Mélanie ROUX
- Secrétaire : Laurie ROUQUETTE

D'autres actions sont en réflexion et seront à venir pour 2026 !



● Âmes et reflets



L'association Âmes et reflets propose des ateliers créatifs à la Maison pour tous de Sainte-Juliette-sur-Viaur depuis presque deux ans. La Présidente anime les séances et propose des techniques variées comme la peinture sur soie, transferts d'images sur toile avec finitions à la peinture acrylique, peinture vitrail sur verres et miroirs, customisation d'objets divers avec déco en serviettes en papier. Bientôt, les adhérentes s'initieront à la pratique du dessin avec des

pastels secs, création de bijoux, stylos avec inclusion à la résine et de la peinture acrylique non figurative avec incrustations.

De quoi se divertir, tester, créer et découvrir les reflets de son âme !

Transferts d'image avec prolongations à la peinture acrylique.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail : amesetreflets@gmail.com.

Le bureau :

- Présidente : Michèle Soriano
- Trésorière : Michèle Vernhes
- Secrétaire : Marie Péan-Barre

Les adhérentes des ateliers créatifs se lancent depuis quelques temps dans des réalisations libres et spontanées dont les résultats sont de petites merveilles. La présidente est très heureuse de constater cet envol et tenait à féliciter toutes ces «artistes amateurs» par le biais de cet article.

Rien n'est plus libérateur que d'oser, tester et créer une fois les techniques de base acquises !

Le lâcher-prise est une étape essentielle pour accéder aux talents enfouis dans l'inconscient et les participantes à ces ateliers arrivent à accéder à cette étape primordiale et progressent.

Alors en avant toute, pour de nouvelles émotions et émerveillements en mélangeant couleurs et matières afin de réaliser des créations inédites et empreintes des sensibilités liées à l'imagination la plus profonde que chacun d'entre nous possède souvent sans le savoir.

De plus, les adhérentes ont préparé avec beaucoup d'amour et d'imagination des cadeaux uniques et raffinés qui seront déposés au pied de leur sapin.

J'en profite pour conclure, en souhaitant de belles fêtes de fin d'année aux membres de l'association, à celles et ceux qui lui ont permis d'exister et de perdurer à Sainte-Juliette, ainsi qu'à vous tous, fidèles lecteurs !

● Gymnastique Volontaire

Durant la rénovation, nous avons pu poursuivre l'activité à la salle de Milhac, nous en remercions Mr le Maire de Calmont. En septembre nous avons repris dans la salle de St-Juliette-sur-Viaur, pour une pratique dans un cadre fort agréable et fonctionnel.



Tous les mardis soir de 20h à 21h, vous pouvez profiter de séances de gymnastique qui apportent bien-être physique et moral.

Les séances se déroulent en musique

Au programme, cardio, abdos, étirements, steps, exercices avec ballons, cerceaux, batons : le travail des muscles se fait «presque» tout seul ! Forme physique et élasticité reprennent le dessus !

À partir du mois de mai, la marche active remplace la séance.

Le bureau :

- Présidente : Brigitte Gayrard
- Trésorière : Françoise Rivière
- Secrétaire : Evelyne Cinq
- Animatrice : Marie Péan-Barre



● Quilles Piboulaises

Le club a fêté cette année ses 50 ans d'existence au travers d'une journée qui a marqué les esprits par sa convivialité et sa bonne humeur.

Cette journée a permis de mettre en valeur les champions d'hier et d'aujourd'hui : mention spéciale à nos jeunes pousses **Marius Nunès et Andrew Vignon ainsi qu'à nos adolescentes Louane Marty et Eline Gary qui ont ramené le bouclier des championnats de France 2025 au club !**

Si vous aussi vous voulez vous essayer à la pratique des quilles de huit, rejoignez-nous en nous contactant à l'adresse mail sportquillespiboulais@gmail.com



• Club des aînés rive du Vaur, 68 adhérents sur 2025

Pour la pause estivale, nous avons partagé un repas avec grillades le 3 juillet 2025 à la salle des fêtes du Piboul. Journée très appréciée par les membres du club.

Une fois par mois, tous les jeudis après-midi, nous nous retrouvons une trentaine de membres à la Maison pour Tous, nous jouons à la belote, certains vont se balader, nous partageons un goûter avec un petit verre d'amitié.

Nous avons organisé le 13 novembre en bus avec Ségala Cars, notre sortie annuelle où nous avons visité le Patrimoine Ferroviaire à Lanuéjols. Nous sommes allés manger l'estofish à Asprières, au restaurant « Champagne » et pour finir nous avons visité une exploitation de production de safran et plantes aromatiques à La-Capelle-Bleys.



Au cours de l'année 2025, nous avons également organisé un repas le 22 mars servi par le traiteur Le Planol de Flavin qui s'est déroulé à la Salle des Fêtes du Piboul.

Le 16 juin il y a eu une sortie à Villefranche-de-Rouergue en bus avec Ruban Bleu. Nous avons visité cette ville, nous avons mangé à la ferme de Carles et nous avons visité l'exposition « Salut les copains » qui était chez le photographe M. Perrier à Villeneuve d'Aveyron.

Au mois d'octobre, quine annuel où nous avons vendu des cartons au bénéfice du Téléthon pour un montant de 200€.

Notre dernière manifestation de l'année 2025 était le goûter des aînés qui a été partagé avec l'ensemble des élèves de l'école le jeudi 11 décembre. Un moment apprécié de tous qui a regroupé plusieurs générations.



● Rando santé

Le 20 novembre dernier, s'est tenue une réunion afin que l'association Rando Santé trouve une solution pour continuer à organiser la randonnée annuelle du 1^{er} mai. L'association s'est un peu essoufflée depuis sa création en 1987, mais repart avec un nouvel élan pour le bien-être de vous tous. Il a donc été décidé qu'elle poursuive sa mission, le bureau actuel restant en place jusqu'au troisième trimestre 2026 où une nouvelle présidente prendra le relais.

En attendant, tous les bénévoles sont prêts à se mobiliser pour trouver de nouveaux parcours pour le 1^{er} mai 2026 et rassembler les randonneurs qui comptent sur cette manifestation sportive et familiale avec un repas en fin de matinée ouvert à tous, marcheurs ou pas.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour compléter l'équipe actuelle, vous serez toujours les bienvenus !

Un beau succès pour l'association Rando Santé de Sainte-Juliette-sur-Viaur qui organise chaque 1^{er} mai deux parcours au choix, bien encadrés pour tous les amoureux de la nature, de la marche et du bonus santé !

Cette fois ci, le point de départ était situé à la salle des fêtes de Milhac, prêtée à cette occasion par la Mairie de Calmont qui a offert des fouaces juste avant le départ des randonneurs ainsi que le pot de l'amitié à leur retour.

D'ailleurs le Maire de Calmont, Monsieur Mazars, nous a fait l'honneur de participer à cet événement.

Cette année, beaucoup de marcheurs et même plus qu'à l'accoutumée, toutes générations confondues, ont répondu présents à la proposition de l'association. Chacun s'est lancé sur l'un des 2 circuits avec impatience et curiosité.

Les parcours ont été appréciés et les paysages variés ont fait l'unanimité. Les deux postes de ravitaillement ont ravi les randonneurs et leur ont permis de faire une pause gourmande et rafraîchissante.

Tous se sont retrouvés ensuite pour partager le pot de l'amitié et le déjeuner.

L'association Rando Santé a été généreusement récompensée par le succès de cette randonnée et l'adhésion par un public de plus en plus nombreux aux bienfaits de la marche sur la santé !

Sainte-Juliette-sur-Viaur : une commune qui bouge, entreprend et innove !



Vie économique

Le Pays Ségali, fort de son héritage agricole, a su au fil du temps se réinventer et diversifier ses activités. Aujourd'hui, il s'impose comme un territoire dynamique, porté par un tissu vivant de petites et moyennes entreprises qui contribuent activement à l'emploi local et à la vitalité économique.

Structuré autour de plusieurs pôles d'activités, le Pays Ségali tire sa force de la complémentarité de ses secteurs : industrie, logistique, agriculture et services. Cette diversité est un véritable moteur, favorisant l'innovation, la création d'emplois et l'installation de nouveaux projets. Un équilibre harmonieux entre tradition et modernité qui bénéficie à l'ensemble du territoire.

La commune de Sainte-Juliette-sur-Viaur s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Elle compte aujourd'hui 24 établissements inscrits au registre du commerce et des sociétés, représentant environ 42 emplois. La répartition de ces activités illustre bien la richesse économique locale :

- 50 % de services,
- 20 % d'activités industrielles,
- 17 % dans le secteur de la construction,
- 12 % de commerces de proximité.

Ces entreprises et professionnels participent chaque jour à la qualité de vie sur la commune.

Un coup de projecteur mérite également d'être porté sur nos artisans, particulièrement nombreux à Sainte-Juliette-sur-Viaur. Menuisiers, maçons, électriciens, paysagistes, créateurs ou encore prestataires de services : leur savoir-faire, leur proximité et leur engagement sont précieux. Ils participent non seulement à l'économie locale, mais aussi à l'entretien, à l'embellissement et au développement de notre commune.

Entreprises, artisans, commerçants et services : ensemble, ils font battre le cœur économique de Sainte-Juliette-sur-Viaur. Une dynamique collective qui témoigne d'une commune vivante, entreprenante et résolument tournée vers l'avenir. »

• Les artisans

FABRE Benjamin <i>Maçonnerie</i> Le Piboul - Tél : 06 99 47 33 97	NUNES Yohan <i>Électricien</i> Cantemerle - Le Piboul - Tél : 06 85 88 33 41
DUCULTY Jacky <i>Ferrailleur</i> Druilhe - Tél : 06 16 93 74 81	SEGUR Florent <i>Aménagement paysager</i> Les Cans - Tél : 05 65 68 54 79
FLOTTES et Fils <i>Travaux de plâtrerie</i> Viala - Tél : 06 40 19 38 68	Les Toits de Fil <i>Couvreur</i> Piboul - Tél : 06 07 22 15 92
Rey Environnement <i>Collecte et traitement des eaux usées</i> Tél : 06 74 63 09 75	ROUQUETTE Florent <i>Peintre</i> Piboul - Tél : 06 08 48 50 84
PRADEL Justin <i>Conseiller paysagiste</i> Tél : 06 71 32 76 33	BERAIL Olivier <i>Apiculteur, fabricant de miel</i> Tél : 06 84 48 71 02
MAGNE Yvan <i>Bois de chauffage</i> <i>Achats de bois sur pied - Élagage</i> Le Sol, Les Besses - Tél : 06 59 22 39 01	

• Les créateurs

Moam Bijoux <i>Créatrice – Artisanat bijoux</i> M ^{me} Arnoux-Moreau Rue Célestin Boudou Mail : Aartisanat@moam-bijoux.fr www.moam-bijou.fr	Djilali Benmoussa <i>Créateur – Artisanat maroquinerie</i> Impasse des Agoustes Lieu de vente : Office de tourisme à Rodez
La Filanthrope <i>Créatrice – Artisanat couture</i> M ^{me} ARCO Aude – L'Espaillou Mail : lafilanthrope@ecomail.fr	ROUS Guillaume <i>Photographe – Parlan</i> Tél : 06 87 12 86 85 Mail : contact@guillaumerous-photographie.fr www.guillaumerous-photographie.fr

• Les services

ABEILLE AMBULANCE M^{me} Edwige POMIE <i>Taxi - Ambulances - VSL</i> Tél : 06 20 30 81 18	Regimbeau Cyril <i>Infiltrométrie – Lotissement le Sud</i> Tél : 05 36 28 11 11
IMMO SERVICES 12 ALBINET Christophe <i>Courtier en travaux</i> L'Espaillou - Tél : 06 80 38 74 22	TAXI 12 <i>Service de transport</i> M ^{me} CZESTKOWSKI Anna Tél : 06 71 46 25 58
SEEVNAT – PAULHE Rémi <i>Organisation d'évènements</i> Parlan	BERAIL Claire <i>Thérapeute - Accompagnement en bien-être</i> Tél : 06 88 33 80 64

| Reprise du café restaurant du village

« Sarl La Belle Epoque »

Nouveau gérant : M. BERNAT Tony et Liz, sa femme

Cuisine traditionnelle avec des produits frais et naturels, repas traiteur

Horaires d'ouvertures :

Lundi : 8h30 à 19h00

Mardi : 8h30 à 19h00

Mercredi : Fermé

Jeudi : 8h30 à 19h

Vendredi : 8h30 à 19h

Samedi : 19h à minuit

Dimanche : 9h à 16h

Tél : 06 37 11 08 74



Borne de recharge électrique

Une borne de recharge pour véhicules électriques installée sur la commune

Sainte-Juliette est désormais une station étape pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables qui pourront se recharger complètement ou acquérir une autonomie suffisante pour continuer leur route. La borne Révéo, installée par le Syndicat d'Énergies de l'Aveyron (SIEDA) se trouve route de Pourrières, derrière l'école des Hauts du Viaur.....

Ce nouveau service est accessible 24h/24 et 7j/7. La borne est équipée de deux points de charge avec prises domestiques E/F de 3kVA et prises type 2 d'une puissance de 22kVA, deux véhicules peuvent s'y charger simultanément.

Cette borne vient s'ajouter aux 137 infrastructures aveyronnaises déjà déployées depuis 2017 par le SIEDA. Le réseau Révéo s'étend sur la région Occitanie avec plus de 1 200 bornes de recharge et la compatibilité de son badge permet d'accéder aux autres réseaux de bornes du territoire national.

Pour utiliser le service de recharge Révéo, plusieurs possibilités : badge, application ou QR code.

Toutes les informations sur **www.reveocharge.com**

Révéo

à **BRANCHEZ VOTRE**

Sainte JULIETTE/viaur
Route de Pourrières • derrière l'école

**Circulez en Occitanie
et sur tout le territoire national*
avec Révéo, le réseau public de bornes
de recharge pour véhicules électriques**

* le badge Révéo est compatible avec les autres réseaux de bornes en France

www.reveocharge.com

Ramassage des poubelles



Nos poubelles débordent !!!!!

Merci de bien vouloir déposer vos poubelles dans les containers et non à côté à même le sol.

Les containers présents sur l'ensemble de notre commune n'ont pas vocation à faire office de déchetterie. De trop nombreuses incivilités sont encore constatées et même s'aggravent.

Merci de respecter le tri demandé. Nous vous rappelons que la déchetterie de Salmiech vous accueille les mardis, mercredis et vendredis de 15h à 18h et les samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

- Le ramassage des ordures ménagères : tous les mercredis (Parlan, Druilhe, Ste-Juliette, Le Piboul).
- Le ramassage du tri sélectif : les lundis semaines impaires (Parlan, Druilhe, Ste-Juliette) et semaines paires (Le Piboul).

Station d'épuration

Notre agent technique entretient nos stations d'épuration quotidiennement, merci de respecter son travail en appliquant les consignes ci-dessous :



SACS POUBELLES JAUNES

*Les sacs poubelles jaunes sont toujours à disposition à la mairie.
N'hésitez pas à venir en chercher.*

Location du chapiteau

Le tarif pour 2 journées consécutives ou un week-end est de 80€ pour les particuliers et gratuit pour les associations. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie si vous êtes intéressés.

Location salles des fêtes

Vous pouvez désormais réserver les salles des fêtes et la Maison pour tous directement sur le site internet de la municipalité.

Salle des fêtes de Sainte-Juliette-sur-Viaur

- 160€ pour les habitants de la commune
- 320€ pour les habitants hors commune

Salle des fêtes du Piboul

- 120€ pour les habitants de la commune
- 240€ pour les habitants hors commune

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE
CANTON DES MONTS DU REQUISTANAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINTE-JULIETTE SUR VIAUR SEANCE DU 1 Juillet 2025

Le 1^{er} Juillet deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Juliette Sur Viaur, après convocation légale, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Simon WOROU, Maire.

Nombre de Membres :	En exercice : 12
Présents : 9	CHALET Frédéric, GAYRARD Serge, HYGONNET Jean-Paul, PEAN-BARRE Marie, POMIE Alala, REBOIS Olivier, ROBLOT Sandrine, VERGNAT Christophe, WOROU Simon.
Absents excusés :	MALGOUYRES Christophe,
Procurations données :	MALGOUYRES Christophe donnée à ROBLOT Sandrine
Secrétaire de séance :	REBOIS Olivier
Date de la convocation :	27 Juin 2025

DELIBERATION N° 2025/039

OBJET : Modification tarif location salle des fêtes

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il conviendrait de réviser le montant de location de la salle des fêtes de Sainte Juliette sur Viaur applicable au 1^{er} Septembre 2025 et de maintenir les tarifs actuels pour la salle des fêtes du Piboul. Cette révision est motivée pour tenir compte des différents frais engagés pour la rénovation de la salle des fêtes de Sainte Juliette sur Viaur.

Monsieur Le Maire précise que dans le tarif de la location, la vaisselle est comprise ainsi que le chauffage.

Il propose de conserver les conditions de location et de modifier le tableau des tarifs comme suit :

ORIGINE DU DEMANDEUR	DE LA COMMUNE	DE LA COMMUNE	HORS COMMUNE
Type de demandeur :	Particulier	Association communale ou intercommunale	Particulier ou association hors commune
Conditions particulières :	les tarifs « administrés » sont appliqués dans la mesure où l'administré prend la responsabilité de la location et : - effectue lui-même la réservation, - signe le contrat, - établit les paiements de location et cautions par chèque à son nom	Si pas usage association usage = colonne ci-contre à gauche	
TARIFS DE LOCATION SALLE DES FÊTES DU PIBOUL	120 € pour le week-end soit un ou deux jours : du vendredi soir au dimanche soir ou lundi matin (09H00) au plus tard 50 € par journée supplémentaire demandée	GRATUIT	240 € pour le week-end soit un ou deux jours : du vendredi soir au dimanche soir ou lundi matin (09H00) au plus tard 50 € par journée supplémentaire demandée
TARIFS DE LOCATION SALLE DES FÊTES DE SAINTE JULIETTE	160 € pour le week-end soit un ou deux jours : du vendredi soir au dimanche soir ou lundi matin (09H00) au plus tard 50 € par journée supplémentaire demandée	GRATUIT	320 € pour le week-end soit un ou deux jours : du vendredi soir au dimanche soir ou lundi matin (09H00) au plus tard 50 € par journée supplémentaire demandée
ETAT DES LIEUX :	OUI	OUI si accueil de public	OUI

Accusé de réception en préfecture
012-211202346-20250701-DELIB2025039-DE
Reçu le 07/07/2025

| Salle des jeunes

La salle des jeunes, située au 1^{er} étage de la Maison pour tous, rue du Talhurou, à Ste-Juliette-sur-Viaur, est accessible **gratuitement** à tous les jeunes de la commune âgés de 11 ans (dans l'année civile) à 18 ans (révolus).

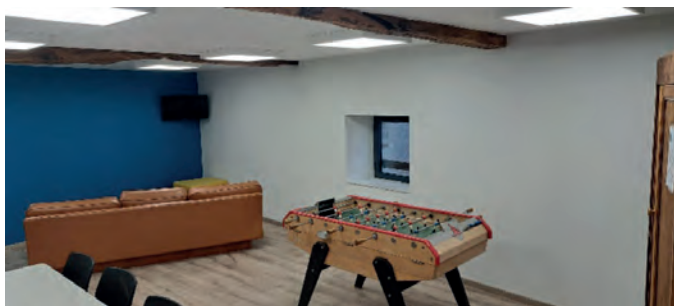
Il est nécessaire d'avoir préalablement **retourné le dossier d'inscription** dûment rempli et signé à la mairie, en échange duquel nous vous remettrons le code d'accès à la porte d'entrée. Celui-ci est à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet de la mairie, à l'onglet « salles et équipements ».

<https://www.saintejuliettesurviaur.fr/vie-locale/salles-et-equipements/>

Nous comptons sur vous pour faire vivre ce lieu de convivialité dans le respect du règlement intérieur.

Merci aux jeunes déjà inscrits de mettre à jour leur dossier avec l'attestation d'assurance de responsabilité civile.

Nous avons constaté cette année quelques dégâts ; par conséquent, merci de bien vouloir sensibiliser nos jeunes qui utilisent cette salle.



| Le nouvel agent technique de la commune

Yohan VONIN, le nouvel agent technique en remplacement de Jonathan Toulas, absent pour des raisons personnelles, assure ses missions avec sérénité et efficacité notamment en cette année pluvieuse dans l'entretien des espaces verts, des aires de jeux...

Il s'occupe hebdomadairement des deux stations d'épuration avec la taille des roseaux et la gestion des travaux courants.



| Correspondante presse

Michèle Soriano est notre correspondante presse sur la commune de Ste-Juliette. Vous pouvez lui adresser les articles à faire paraître par mail : Amestreflets@gmail.com.

Sainte-Juliette-SUR-VIAUR

Lien pour accès au site du centre culturel Pays Ségali

<http://www.centresocialpayssegali.fr/>

Lien pour accès au site de l'office de Tourisme de Pays Ségali

<https://www.tourisme-aveyron-segala.fr/>

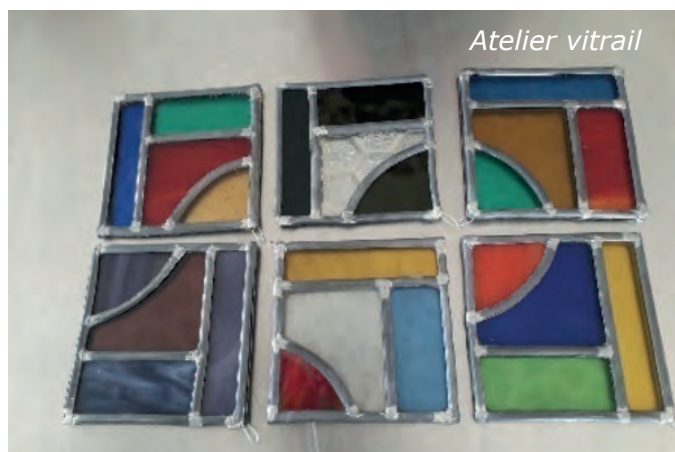
Pays Ségali communauté

• Ateliers fabrique des liens

Des ateliers ont lieu une fois par mois sur notre commune, l'occasion de se réunir autour d'une activité créative et manuelle afin d'acquérir différentes techniques et partager les idées.

L'adhésion annuelle est de 10€. Elle permet la participation aux ateliers fabrique des liens, aux ateliers récréatifs ou en famille sur tout le Pays Ségali et offre des réductions pour les spectacles.

Renseignements : Centre social et culturel du Pays Ségali – 0565 72 29 19 - accueil@cscps.fr



EPAGE Viaur

L'année 2025 étant finie, nous souhaitons vous présenter nos opérations à travers des reportages photos, des vidéos, des podcasts qui illustrent le travail mené sur le bassin versant du Viaur par l'EPAGE du Viaur.

Voici un lien qui vous permettra d'y accéder : **Mieux comprendre - EPAGE du Bassin Viaur**

Si vous souhaitez suivre le travail effectué au quotidien et mieux connaître la structure, nous vous invitons à vous abonner aux réseaux sociaux :

- **Facebook EPAGE Viaur**
- **Instagram EPAGE Viaur**

Enfin vous trouverez ici la localisation et la description des travaux menés par nos équipes sur le bassin versant du Viaur : vous pouvez y retrouver chacune de nos actions localisées sur le bassin et décrite en détail : **Nos actions sur le terrain - EPAGE du Bassin Viaur**

Sur le site internet vous trouverez aussi un travail de sciences participatives visant à proposer à tout un chacun d'observer notre territoire : **Localisation - EPAGE VIAUR observation de l'état des cours d'eau**

● Le PLUi se construit....

Soucieuses du développement de leur territoire, Pays Ségali Communauté et les communes se sont engagées dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en novembre 2024. Définition des besoins du territoire, construction d'un développement équilibré, préservation du cadre de vie (patrimoine, paysage, environnement), etc., font partie des objectifs poursuivis par cette démarche.

L'année 2025 permet aux élus de travailler sur le diagnostic territorial en collaboration avec le groupement d'études (OC'TEHA, Echelles et Territoire, AWA Paysage, CERMECO, Chambre d'agriculture) et les personnes ressources du territoire (PETR Centre Ouest Aveyron, partenaires en environnement, professionnels de l'immobilier, entreprises du territoire, etc.). L'intérêt de cette analyse est de mettre en avant les atouts et contraintes de la Communauté de communes. L'évolution démographique, la structure du parc de logements, les dynamiques économiques à l'œuvre, les caractéristiques paysagères, et les enjeux environnementaux sont examinés. Ce travail donne lieu à divers questionnements sur le développement global du territoire et la conciliation des occupations de ce dernier.



Chères habitantes, chers habitants,

En novembre 2024, les élus de Pays Ségali Communauté ont décidé de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) pour l'ensemble des 23 communes qui composent notre territoire. Ce document de planification et de réglementation a pour objectif de définir le cadre de l'urbanisation, en cohérence avec les politiques nationales et les spécificités locales.

Le PLUi est un outil essentiel pour développer une stratégie de croissance harmonieuse et répondre aux besoins des habitants, actuels et futurs. Il s'inscrit dans une démarche collaborative, associant les élus, les habitants, les agriculteurs, les associations, les entrepreneurs et bien d'autres acteurs du territoire.

Ce travail collectif s'étendra sur environ quatre ans, et plusieurs étapes de concertation et de réflexion permettront de finaliser un projet qui réponde à l'intérêt général et à nos ambitions partagées.

Nous devons ensemble réfléchir à des questions importantes : Où pourrions-nous construire ? Comment favoriser l'installation des activités économiques ? Quelle place pour l'agriculture et la préservation des terres agricoles ? Comment offrir une couverture de services de qualité pour tous ? Quel territoire voulons-nous habiter et laisser aux générations futures ?

Cette exposition vous présente synthétiquement le contenu de la procédure d'élaboration ainsi que les informations clés du PLUi. Elle sera alimentée au fil de l'eau et sera présente dans chaque commune, afin de vous permettre de mieux comprendre cette démarche et de participer activement aux prochaines étapes de concertation, en toute connaissance de cause.

Je vous invite à vous engager dans cette réflexion collective, qui est essentielle pour l'avenir de notre territoire.

**La Présidente de la Communauté de Communes
Karine CLEMENT**



LE PLUi : Qu'est ce que c'est ?

LE PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), est un document qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols pour les 10 à 15 années à venir.

COMMUN

Il concerne tous les acteurs du territoire : habitants, entreprises et administrations.
Il sert de référence lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, etc).

STRATÉGIQUE

Il met en cohérence les différents enjeux du territoire: développement économique, accessibilité, emploi, équipements et services publics, etc.

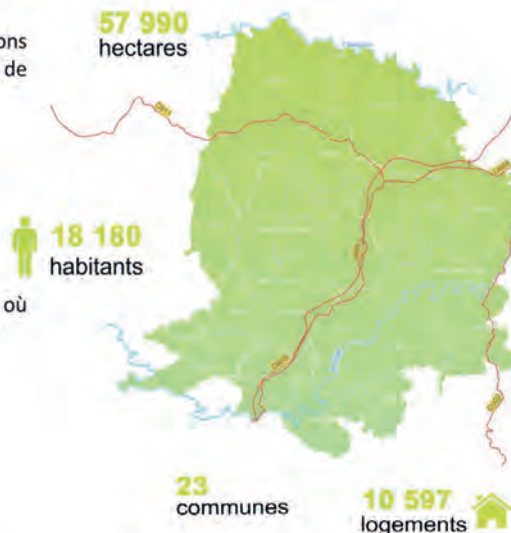
RÈGLEMENTAIRE

Il définit les possibilités de construction et d'usage du sol : où est-il possible de construire, comment et pour quel usage ?

UNIQUE

Il couvre toutes les communes et remplacera tous les documents d'urbanisme actuellement en vigueur.

LE TERRITOIRE



ETAPES CLÉS



Informez-vous et participez !

L'élaboration du PLUi est un moment d'information et d'échanges privilégiés pour tous les acteurs du territoire en matière d'aménagement : habitants, élus, usagers, décideurs.
Plusieurs outils de concertation sont disponibles pour se documenter ou s'exprimer :



Suivez

l'actualité du PLUi sur la presse locale, les bulletins communaux et communautaires, le site internet de la CC : www.payssegali.fr et sur les sites communaux.



Participez

aux réunions publiques qui seront organisées.



Venez consulter,

en Mairie ou au siège de la Communauté de Communes, les documents illustrant l'avancement du projet PLUi.



Ecrivez-nous !

- Sur les registres dans les Mairies et au siège de l'intercommunalité
- Par mail à : plui@payssegali.fr
- Par courrier, à l'attention de la Présidente de Pays Ségali Communauté
100 Place René Cassin
12160 BARAQUEVILLE



L'élaboration d'un tel travail s'enrichit des points de vue des habitants et usagers de la Communauté de communes. **Vous pouvez d'ores et déjà venir prendre connaissance du panneau d'exposition, consultable au siège de la Communauté de communes, en mairies, lequel présente la démarche du PLUi (enjeux, étapes, acteurs, etc.).**

Vous avez encore la possibilité d'exprimer votre perception du territoire ou vos projets :

- **Sur les registres de concertation :**
au siège de la Communauté de communes et dans chaque mairie
- **Par courrier :** *M^{me} la Présidente
Pays Ségali Communauté
100 place René Cassin - 12160 Baraqueville*
- **Par mail :** plui@payssegali.fr

Pays Ségali Communauté et ses **23 communes** ont engagé, le **14 novembre 2024**, l'élaboration d'un **PLUi** : un document unique qui fixera la manière dont le territoire pourra évoluer dans les 10 à 15 prochaines années.

Il remplacera, dès son approbation, tous les documents d'urbanisme communaux existants et servira de référence pour instruire les **permis de construire** et autres autorisations.

• À quoi sert le PLUi ?

Le PLUi permet de :

- **Définir où et comment l'on peut construire** (zones urbaines, zones à urbaniser),
- Protéger les espaces agricoles et naturels,
- Adapter et harmoniser les règles d'urbanisme,
- Répondre aux besoins en logements,
- Soutenir les activités économiques et agricoles,
- Préserver le cadre de vie, le patrimoine et l'environnement.

• Quels seront les impacts concrets pour les habitants ?

Constructibilité

Le PLUi définira :

- Les secteurs constructibles aujourd'hui et demain,
- Les zones où les extensions urbaines seront limitées ou encadrées,
- Les possibilités de construction dans les hameaux,
- Les secteurs à préserver strictement (agricoles, naturels, forestiers).

Règles d'urbanisme

Le règlement précisera notamment :

- Les hauteurs et implantations possibles des bâtiments,
- Les formes urbaines souhaitées (densité, typologie),
- Les obligations environnementales (plantations, gestion des eaux, sobriété foncière).

Zones agricoles

Un zonage agricole qui permettra :

- De protéger les terres agricoles,
- D'identifier les bâtiments et sièges d'exploitation,
- De permettre, dans les secteurs adaptés, **des extensions, modernisations ou nouvelles constructions agricoles.**

• Comment se construit le PLUi ?

La démarche a été lancée le **25 juin 2025** lors d'une première réunion rassemblant élus, techniciens, services de l'État, partenaires institutionnels et l'équipe d'études (OC'TEHA, AWA Paysage, CERMECO, Chambre d'agriculture).

Les grandes étapes :

1. 2025-2026 : Diagnostic du territoire

- Analyse des dynamiques démographiques, économiques, paysagères et agricoles.
- Repérages de terrain.
- Identification des enjeux majeurs.

2. 2026 : Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

- Définition de la vision politique et des objectifs : habitat, agriculture, mobilités, économique, environnement...

3. 2027-2028 : Élaboration des OAP et du Règlement

- Rédaction des Orientations d'Aménagement et de Programmation (secteurs à enjeu).
- Délimitation et réglementation des zones (urbaines, hameaux, agricoles, naturelles).

4. 2028 : Arrêt du projet de PLUi, puis consultation des services (État, Chambre d'Agriculture,...).

5. 2028-2029 : Enquête publique puis approbation du PLUi

- Entrée en vigueur à l'échelle des 23 communes du Pays Ségali.

● Participez au projet !

La concertation est ouverte **jusqu'à l'arrêt du PLUi.**

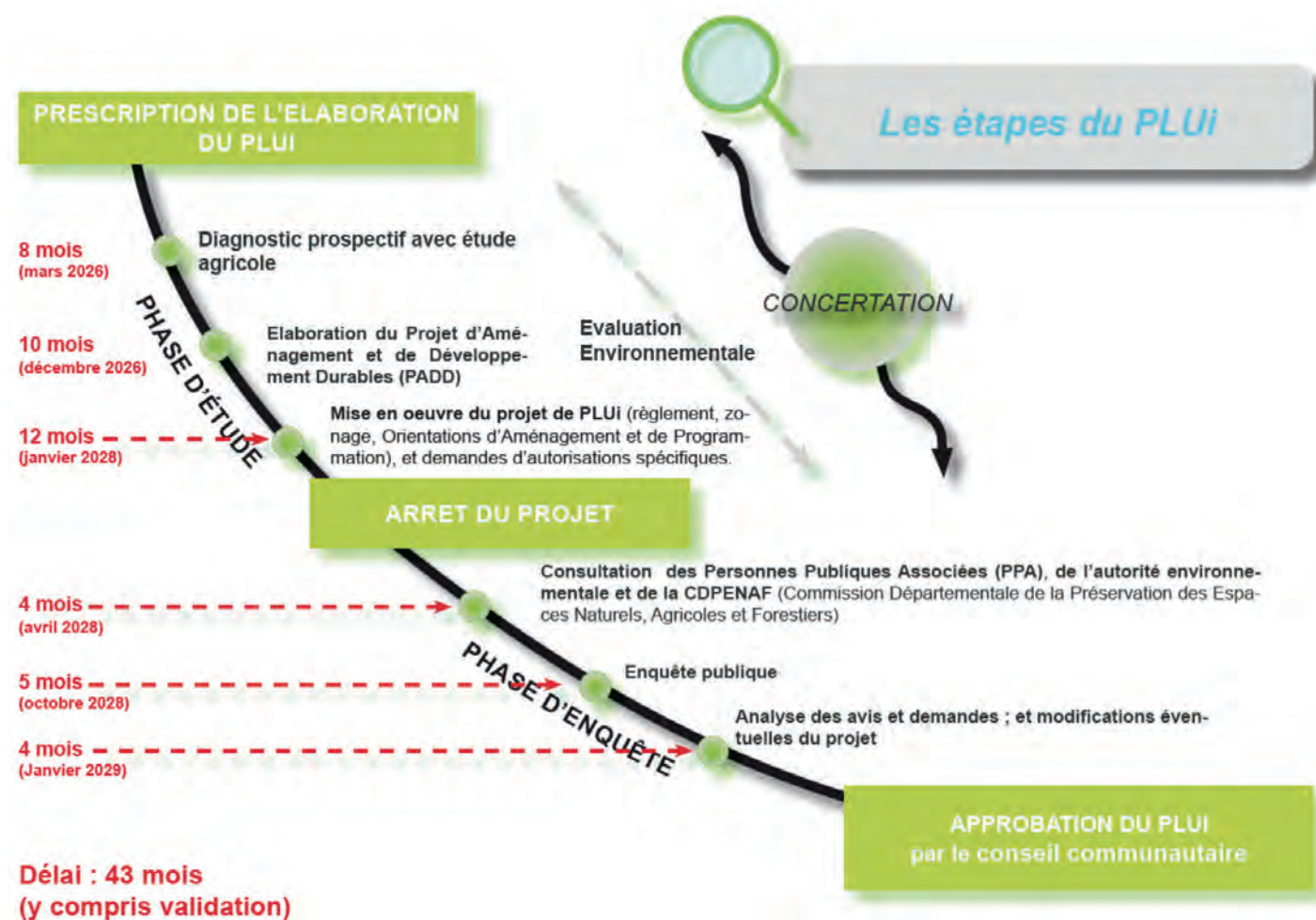
Pour vous informer ou donner votre avis :

● Où trouver l'information ?

- Sur le site internet de Pays Ségali Communauté
- Dans les mairies : panneaux d'exposition, documents disponibles
- Dans la presse locale et le bulletin communal

● Comment s'exprimer ?

- **Sur les registres de concertation :**
au siège de la Communauté de communes et dans chaque mairie
- **Par courrier :** *M^{me} la Présidente - Pays Ségali Communauté*
100 place René Cassin - 12160 Baraqueville
- **Par mail :** plui@payssegali.fr



Le coin des jeux

K	E	P	R	A	H	C	E	N	U	H	Y
E	N	O	N	L	B	Ç	W	O	A	L	T
S	A	L	G	R	E	V	A	C	E	O	C
Y	Z	M	I	G	L	O	O	O	N	C	I
R	M	L	Ç	Z	E	H	Ç	L	I	Q	L
E	B	O	N	N	E	T	C	F	A	L	F
M	B	K	X	O	E	G	U	L	R	T	S
N	E	Y	Ç	G	A	N	T	S	T	N	A
E	L	L	I	A	T	A	B	K	S	E	P
I	U	E	D	I	O	R	F	O	X	V	I
G	O	G	B	O	N	H	O	M	M	E	N
E	B	H	M	H	M	L	G	X	X	V	Y



NEIGE
FLOCON
FROID
LUGE
TRAINEAU

BATAILLE
IGLOO
BOULE
GANTS
BONNET

ECHARPE
BONHOMME
SAPIN
VENT
VERGLAS



Nom: _____

l'hiver

n	e	i	e	c	e	n	a	n
u	a	r	e	t	n	n	b	o
a	s	r	e	t	b	n	c	o
g	n	l	p	a	t	m	s	i
e	c	h	a	r	p	e	m	b
t	u	q	a	u	e	p	a	m
r	e	i	l	e	p	u	i	f
o	t	y	t	s	e	s	i	a
h	o	c	k	e	y	s	u	p
g	l	a	c	e	u	e	f	i
d	r	a	i	u	o	f	i	k

neige	écharpe	gant
ours	nuage	bonnet
glace	ski	flocon
tuque	bottes	hockey
patin	foulard	pelle

**La municipalité vous convie à ses vœux
le Samedi 24 janvier 2026 à 11h
Salle des fêtes de Sainte-Juliette-sur-Viaur**

